

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHÉS

Section des achats.

SEMAINE DU 4 AU 11 JANVIER 1929



MAL À LA GORGE
Gargarisez-vous au Minard coupé d'eau et prenez d'heure en heure, unedemi-cuillerée à thé de Minard mélé de sirop. Soulagement rapide et certain des cas de croup, enrouement, esquinancie, et autres affections.

Liniment Blanc Supérieur est

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

MINARD

PORCS ABATTUS

Conditions semblables à celles de la semaine précédente et apparence que nous verrons les prix se maintenir pendant quelque temps au niveau actuel. La demande reste bonne pour les sujets de bonne qualité.

S'il y avait une remarque à faire, ce serait que les producteurs apportent peut-être une plus grande attention à la préparation de leurs sujets, et ne négligent rien pour leur donner une apparence qui soit attrayante pour l'acheteur. A certains il peut paraître futile que l'on attire l'attention là-dessus. Il suffit d'aller sur les marchés pour se rendre compte de la grande importance que prend cette question aux yeux de l'acheteur. Pour ce dernier, belle apparence est synonyme de bonne qualité. Au producteur donc de profiter de ceci pour donner à ses produits toutes les chances possibles d'en imposer à l'attention de l'acheteur.

FARINES

Les conditions restent toujours au même point et les cotations n'accusent aucun changement dans les prix. Toutefois, le ton général du marché semble être ferme et il n'y a pas lieu de croire que nous puissions avoir de baisse pour le moment.

Les expéditions et les ventes se font très activement et en quantité assez considérable, surtout depuis quelques semaines.



Nous Achèterons

VOS

Fourrures Brutes

Nos prix sont les plus hauts du marché.

Ecrivez pour liste de prix et étiquettes d'expédition.

Holt, Rensfrew & Co.

Limited

35 rue Buade, Québec

Les prix que l'on demande maintenant sont les suivants: farine première patente \$7.10; farine deuxième patente, \$6.50; farine forte à boulanger, \$6.10. Ces prix sont f. a. b. Montréal et pour des quantités au char complet.

GRAINS

Les activités de ce marché sont tout fait remarquables; elles semblent devoir devenir encore plus grandes à mesure que nous avançons en hiver. La demande est forte et les prix accusent encore une nouvelle augmentation qui, cette fois, est plus forte qu'elle ne l'a été depuis assez long temps.

L'avoine se fait tout particulièrement remarquer sous le rapport de l'augmentation de prix. L'orge, bien qu'elle n'ait pas monté autant que l'avoine, montre tout fois une hausse assez prononcée. Ce sont le blé et le blé d'inde dont les prix montent moins.

Sous la pression d'une forte demande, il n'est pas surprenant de voir les prix prendre cette tournure. Les courtiers ne veulent pas en oser se prononcer définitivement toutefois et ils se montrent plus tôt discrets dans les déclarations qu'ils rendent publiques sur cette question des prix probables auxquels nous devons nous attendre.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Il n'y a pas de nouveaux changements dans les prix demandés pour les sons et les grus. Toutefois, les forts achats qui ont été faits de la part des Américains nous portent à croire que les conditions actuelles devront au moins se maintenir aussi fermes qu'elles le sont présentement et pendant quelques semaines, à moins qu'une hausse ne se produise.

Cette dernière hypothèse est assez probable, car le volume des achats est considérable et il semble tout indiqué qu'il devra continuer encore au lieu de diminuer. Les baisses que nous avons eues, il y a quelques semaines, ont eu un effet très marqué sur les activités de ce marché, et il en est résulté une augmentation extraordinaire dans les demandes de la part des acheteurs locaux et mêmes étrangers.

Le son se vend actuellement à \$35.00; le gru rouge à \$35.00; le gru blanc Suisse à \$ 6.50 et le gru blanc Maple Leaf à \$ 8.0. Ces prix sont naturellement pour chars complets et f. a. b. Montréal.

BROCHE À FOIN

Bien que la saison commence à être assez avancée, il règne sur ce marché une activité assez grande et les ventes, de même que les expéditions, se font très régulièrement et en quantités considérables. Bien que peu de ventes se fassent par quantité de chars complets, le volume est remarquablement élevé pour le temps de l'année où nous sommes rendus.

Il n'y a pas de nouveau à noter en ce qui concerne les prix, et il semble que nous ne pouvons nous attendre à en avoir. Toutefois, les cultivateurs qui se trouveraient dans le cas d'acheter feraient bien de ne pas se laisser trop facilement influencer par les différences de prix qu'ils pourraient constater ici et là. Ces différences reposent bien plus sur une différence de qualité que sur une différence qui pourrait résulter de prix réduits.

ENGRAIS CHIMIQUES

Pas de changements nouveaux dans les prix. Ce marché reste toujours au même point et il semble bien que nous ne devions pas avoir de trop grandes variations dans les conditions actuelles.

Il n'y a pas encore de rareté et il est toujours assez facile de se procurer les engrais dont on peut avoir besoin. Que l'on ne se laisse pas prendre à cet argument de rareté pour payer des prix trop élevés. Ce que l'on ne peut trouver à une place, on le trouvera ailleurs.

On nous faisait remarquer, ces jours derniers, que les prix avaient monté, et après avoir consulté, nous devons constater que l'augmentation ne pouvait être que locale, et nous disions à cette personne qu'elle ferait bien de ne pas faire ses achats trop hâtivement et sans aller à plusieurs sources chercher des renseignements sur les conditions générales de ce marché. Se renseigner est peut-être le moyen le plus économique pour réaliser des économies sur ses achats.

Les Assurés de la Sun Life Reçoivent un Boni Spécial

s'ajoutant aux dividendes réguliers de 1929 qui se montent environ à \$17,500,000.

Bureau du Président,

MONTREAL, le 8 janvier 1929

A Nos Porteurs de Polices,

Nous venons de finir une autre année merveilleuse, pendant laquelle nous avons obtenu des bénéfices plus importants que jamais auparavant. Nos Administrateurs ont en conséquence décidé d'adopter le principe d'un Boni Spécial d'Echéance pour les polices participantes. La base de ce boni pour 1929 se résume comme suit:

Les polices qui ont été 10 ans en vigueur et qui arrivent à échéance par suite de décès ou, dans le cas des polices à dividende différé, à l'achèvement de la période d'Accumulation, recevront un boni de 10 pour cent de la réserve, s'augmentant annuellement jusqu'à 15 pour cent pour les polices ayant été en vigueur 20 ans ou plus; les polices Dotations ayant été 10 ans en vigueur recevront à leur échéance un boni de 10 pour cent de leur valeur nominale, s'augmentant annuellement jusqu'à 15 pour cent pour les polices ayant été en vigueur 20 ans ou plus.

Les détails seront donnés dans le prochain Rapport Annuel.

Ce boni spécial est indépendant de la distribution annuelle ordinaire de dividendes, à laquelle il s'ajoute. L'échelle des dividendes va être de nouveau augmentée pour la neuvième année successive.

Nous félicitons nos membres de cette heureuse nouvelle, que seuls ont rendue possible les importants bénéfices réalisés par la Compagnie sur les titres choisis pour le placement de ses fonds.

Comme quatre-vingt-quinze pour cent de tout surplus gagné par les polices participantes revient à nos assurés eux-mêmes, ceux-ci jouissent en réalité des avantages de la mutualité, combinés à l'esprit d'entreprise et à la stabilité de direction d'une Compagnie à fonds social. Les effets de cette combinaison sont mis en évidence par les résultats obtenus.

T. B. Macaulay,

Président.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Siège Social

Montréal